

Article 3

Le ministre de l'économie et des finances, la ministre de la culture et de la communication et la ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

Par le Premier ministre,

La ministre de la culture et de la communication,

Aurélie FILIPPETTI

Le ministre de l'économie et des finances

Pierre MOSCOVICI

*La ministre de la réforme de l'Etat, de la
décentralisation et de la fonction publique,*

Marylise LEBRANCHU